

M2 Santé Globale dans les Suds

Foire aux questions

ORGANISATION DU M2

La formation est-elle offerte à distance ?

Les cours du Master Santé Globale dans les Suds sont dispensés en présentiel à Bordeaux, entre mi-septembre et mi/fin-mars, avec 20 à 30h de cours en présentiel par semaine (plus du travail personnel). Il s'agit donc d'une formation à plein temps nécessitant d'être physiquement présent sur Bordeaux.

Tous les cours sont-ils obligatoires ?

Oui, tous les cours sont absolument obligatoires.

Quel est le calendrier des cours ?

Les cours se déroulent à plein temps à Bordeaux de mi septembre à mi/fin mars.
Le stage a lieu sur le terrain de fin mars à fin juillet / fin août.

CANDIDATURES ET SELECTION DES DOSSIERS

Quels profils permettent de candidater au Master 2 Santé Globale dans les Suds ?

Les profils de candidats éligibles au Master Santé Globale dans les Suds sont très variés. Nous privilégions la constitution de promotions pluridisciplinaires, avec une vraie diversité d'expériences, de nationalités et d'âge.

Des prérequis théoriques et/ou pratiques en santé publique sont nécessaires. Sans aucune expérience en santé publique ou sans spécificité santé publique du parcours de formation, il est nécessaire de commencer par une première année de Master Santé Publique, ou par un ou deux Diplômes Universitaires – DU (proposés à distance : <http://www.isped.u-bordeaux.fr/FORMATION/Masters-DUs-DIUs/DUs-DIUs>).

Voici des exemples de candidats retenus lors des dernières promotions :

- Etudiant en Master 1 Santé Publique, bénévolat/mission humanitaire au Sud
- Pédiatre, 2 DU en épidémiologie/statistiques, coordinatrice d'une ONG
- Médecin généraliste, expérience ONG en évaluation de programmes en Santé Globale
- Interne de santé publique, Master 1 en santé publique ou DU
- Sage-femme ou infirmière, 1 DU en épidémiologie
- Etudiant en 5ème année de sciences pharmaceutiques, bénévolat/mission humanitaire au Sud
- Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques (Sciences Po), bénévolat/mission humanitaire au Sud
- Socio-démographe, expérience ONG (évaluation de programmes en Santé Globale)

Comment se passe la sélection des dossiers ?

Les candidatures ouvrent chaque année courant avril-mai.

Les dossiers sont sélectionnés par une commission pédagogique sur les critères suivants :

- motivation pour la Santé Globale dans les Suds
- expériences du candidat
- qualité du synopsis de stage proposé dans le dossier de candidature
- présence de pré-requis
- notes / mentions aux diplômes déjà acquis

Afin de préparer votre dossier, vous pouvez d'ores-et-déjà préparer votre CV ainsi que votre lettre de motivation, et réfléchir à un projet de stage réalisable sur le terrain en 4-5 mois.

Je réside à l'étranger, comment dois-je procéder pour candidater ?

Si votre pays de résidence fait l'objet de la procédure obligatoire Campus France*, vous devez obligatoirement suivre la procédure d'inscription en ligne mise en place par Campus France en déposant votre dossier par le biais de la plateforme Campus France. Le dépôt de dossier, à faire avant le 15 décembre (date pour les candidatures 2022-2023), est généralement suivi d'un entretien. Puis le service de la scolarité de l'université qui gère les candidatures recevra votre dossier via la plateforme de Campus France et le transmettra à la Commission de sélection du Master 2 Santé Globale dans les Suds. Nous vous demanderons ensuite de remplir le même dossier de candidature que les autres candidats.

* *pays concernés par la procédure Campus France* : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne, de nationalité française titulaire d'un diplôme étranger, ou d'une nationalité ne figurant pas dans la liste des pays à procédure Campus France titulaire d'un diplôme étranger, vous devrez candidater via l'application en ligne [Apoflux](#) indiquée sur notre site.

Attention : L'obtention du visa "étudiant" est toujours obligatoire pour les ressortissants hors Union européenne !

LE STAGE DE M2 SANTE GLOBALE DANS LES SUDS

Comment se passe le choix du stage ?

Les objectifs et contenu du stage obligatoire sont formalisés avec l'équipe pédagogique du Master au cours de la période des cours en présentiel (de septembre à mars). Puis le stage en lui-même se déroule de fin mars à fin juillet ou fin août (soit 4-5 mois), sur le terrain, obligatoirement dans un contexte de pays en développement du point de vue de la santé (Afrique, Moyen Orient, Asie du sud-est, Caraïbes, Amérique centrale & latine, Europe de l'Est, Départements et territoires français d'outre-mer).

Il est de la responsabilité de l'étudiant de proposer un stage et une structure d'accueil potentiels qui seront ensuite validés par l'équipe pédagogique.

Les structures d'accueil pour le stage dépendent de l'orientation que l'étudiant souhaite donner à sa carrière : structures locales ou expatriées d'enseignement supérieur ou de recherche, bureaux nationaux ou régionaux des agences des Nations Unies, ministères locaux de la santé, centres de santé, ONGs locales ou expatriées.

Différentes missions peuvent vous être proposées : réalisation d'une enquête sur le terrain, analyse de données déjà recueillies, rédaction d'un protocole pour la mise en place d'une surveillance... (voir exemples de sujets de stage sur le document « Liste de stages »).

Comment le stage est-il financé ?

Réaliser son stage à l'étranger nécessite de préparer un budget, comprenant notamment : billets d'avion, frais de la vie courante sur place (hébergement, nourriture, déplacement pour aller sur votre lieu de stage), frais de santé (vaccins, anti-paludéens...), frais pour mener à bien la mission de stage (déplacements dans la région/le pays, recrutement d'enquêteurs/de traducteurs...). Il est important que les étudiants dans cette formation anticipent les frais occasionnés par ce stage de terrain et il est de leur responsabilité de mettre en œuvre les moyens pour obtenir ces aides de financement.

L'ISPED ne dispose pas des ressources propres permettant le financement des stages de terrain. Les étudiants inscrits à l'Université de Bordeaux sont éligibles pour des dispositifs d'aide à la mobilité (AQUIMOB) qui peuvent être complétés par d'autres dispositifs propres à ce master (telles que les bourses départementales et les bourses de stage de l'Agence Universitaire de la Francophonie).

Par ailleurs, certaines structures d'accueil de stage rémunèrent les stagiaires et/ou prennent en charge certains frais, comme les billets d'avion ou une indemnité journalière, mais cela dépend de la politique propre à chaque structure d'accueil.

Pour les stages de plus de deux mois dont la convention est signée avec une structure française :

- pour les étudiants en formation initiale, une indemnisation (3,90€ net de l'heure - environ 500 euros/mois) est obligatoirement prévue.
- pour les stagiaires de la formation continue
 - si le stage est effectué au sein d'un organisme français de droit public, ils ne pourront pas recevoir d'indemnisation.
 - si le stage effectué au sein d'un organisme d'accueil privé, il peut faire l'objet d'une indemnisation, si l'organisme d'accueil le souhaite.

CANDIDATS EN FORMATION CONTINUE

Suis-je en formation continue ?

Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études. Cela concerne :

- Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique
- Les demandeurs d'emploi
- Les non-salariés (professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants)
- Les particuliers inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie
- Les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

Je veux constituer un dossier de demande de financement, comment puis-je obtenir l'échéancier du programme du M2 pour l'année à venir ?

Pour tout renseignement concernant la formation continue, l'échéancier de la formation, les demandes de devis, de dossier de financement à faire compléter par l'ISPED, merci de prendre contact directement avant même de connaître les résultats de la sélection des candidatures auprès de la responsable du service FC de l'ISPED : Sylvie Valero (sylvie.valero@u-bordeaux.fr).